



Déclaration liminaire de la FSU Guadeloupe CTA du 19 juin 2018

Monsieur le Recteur,

La FSU Guadeloupe tient en premier lieu à dénoncer solennellement le projet de remise en cause du paritarisme prévu par le gouvernement que vous représentez ici ! Le paritarisme est le fondement du dialogue social dans la fonction publique et c'est une garantie d'équité de traitement et de recours possible pour tous les collègues qui ont choisi de servir l'État. Remettre en cause le paritarisme, c'est développer l'arbitraire, les injustices, les clientélismes que nous dénonçons quotidiennement !

Aussi, nous avons eu à attirer votre attention sur la tenue du groupe de travail préparatoire à la CAPA SAENES qui s'est tenu le Lundi 11 juin 2018. Notre commissaire paritaire SAENES CLN n'a pas été convoqué au groupe de travail relatif à l'avancement de grade pour motif que la CAPA siège en formation restreinte. Si effectivement l'article N° 35 du décret 82-451 du 28 mai 1982 stipule que « *lorsque les commissions administratives paritaires siègent en formation restreinte, seuls les membres titulaires et, éventuellement, leurs suppléants représentant le grade auquel appartient le fonctionnaire intéressé et les membres titulaires ou suppléants représentant le grade immédiatement supérieur ainsi qu'un nombre égal de représentants de l'administration sont appelés à délibérer* ». Ainsi le commissaire aurait dû être convoqué pour le groupe de travail relatif à l'accès au grade supérieur donc SAENES SUP.

Nous vous demandons de bien vouloir faire le nécessaire afin que nos droits soient respectés et que nos commissaires paritaires puissent avoir accès aux documents et être convoqués régulièrement aux CAPA conformément aux textes actuellement en vigueur.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur les disparités de traitements liés à la mise en place de groupes de travail et aux convocations des CAPA traitant des accès à la Hors-classe et à la Classe exceptionnelle entre le premier degré et le second. Faudrait-il y voir un manque de considération des personnels du premier degré ? Vous sachant attaché tout comme nous au respect des personnels et des textes réglementaires, nous espérons vivement que ces écueils seront vite corrigés.

Concernant le point sur les personnels adjoints administratifs, la cartographie qui est présentée au CTA n'est qu'un point d'étape qui est loin d'être suffisant. En effet, cela tient compte avant tout d'arbitrages financiers (refus du SGA d'augmenter sensiblement le nombre d'agents en G1) et absolument pas de la réalité spécifique de l'académie qui lors de la scission avec la Martinique a dû recruter massivement des contractuels administratifs pour pallier l'absence de titulaires ; par la suite, les titularisations, via les concours internes, réservés et recrutement sans concours, se sont fait en catégorie C (les recrutements en B sont récents).

On a donc beaucoup de collègues qui exercent des fonctions de B en étant C et qui ne sont pourtant pas classés en G1. D'ailleurs, dans des divisions comme la DPES, la DPEP ou la DEC, on recrute indistinctement des gestionnaires C ou B lors du mouvement interne pour exercer des missions similaires.

C'est d'une hypocrisie extraordinaire et un mépris total pour les personnels de catégorie C qui sont sur des postes de B sans les indemnités correspondantes ! Avez-vous oublié un des principes du droit du travail ? À travail égal, salaire égal !

Nous exigeons la mise en place rapide d'un groupe de travail pour revoir la cartographie de tous les emplois de C et de B (au-delà du cadre RIFSEEP) afin que les B puissent être affectés sur des postes de B et idem pour les C, pour que l'on calibre mieux les concours et les indemnités.

La question des concours administratifs et plus particulièrement du concours interne SAENES est à l'image du mépris affiché vis-à-vis des agents de catégorie C : on préfère recruter des candidats d'autres administrations, y compris des B plutôt que de promouvoir des collègues pourtant expérimentés !

Et si par hasard certains collègues sont admis, ils le sont sur liste complémentaire et affectés sur les postes les moins attractifs (Saint Martin, Université...) ! Surtout pas d'affectation au rectorat même s'il y a des postes vacants !

Si les personnels sont tous des incompetents alors assumez vos choix sans vous cacher derrière de faux-semblants : recruter par concours externe et pas en recourant à de faux concours internes !

Pour finir : quelques mots sur le mouvement interne du rectorat qui est ubuesque : des fiches de postes mises au mouvement sans que les supérieurs hiérarchiques soient informés, des mutations hors-mouvement sans savoir sur quel poste, des pressions pour que certains mutent quand ils ne l'ont pas demandé !

Les signalements de souffrance et de mal-être au travail se multiplient, certains demandent même la protection juridique quand d'autres sont en burn-out !

Quand allez-vous agir Monsieur le recteur ? Nous nous lassons des belles paroles, place aux actes !

La FSU Guadeloupe demande la mise en conformité des secteurs infirmiers afin que les lycées soient libérés des écoles du premier degré et qu'ainsi la circulaire 215-119 du 10-11-2015 soit respectée à savoir un poste en inter-degré concerne un collège + les écoles élémentaires du secteur de recrutement.

De plus cette refonte des secteurs permettra la création de 5 postes infirmiers (LGT Robert WEINUM, Saint Martin - Collège du Raizet, Les Abymes - Collège Appel du 18 Juin, Le Lamentin - Collège Gaston Calmet, Grand-Bourg de Marie-Galante - Collège Rémy Nainsouta, Saint-Claude) , la priorité portera sur la Cité scolaire Robert Weinum de Saint-Martin qui depuis son ouverture fonctionne avec une infirmière contractuelle.

Pour que les personnels de santé puissent exercer dans de bonnes conditions matérielles et psychologiques de travail, Nous demandons le respect de la hiérarchie quant à la gestion et au traitement des situations de détresse et de souffrance que vivent les collègues infirmiers.

Nous rappelons de nouveau que le courrier « secteur d'intervention » adressé par l'ICT en début d'année à chaque infirmier doit être signé du Recteur.

La FSU Guadeloupe réclame du matériel informatique pour tous les infirmiers afin d'utiliser le logiciel SAGESSE spécifique de l'activité infirmière dans tous les EPLE. Nous demandons que la remontée des statistiques académiques au niveau national(DGESCO) soit le reflet des items contenus dans SAGESSE.

Nous demandons que le PAF soit enrichi et propose des formations nouvelles visant le développement des compétences professionnelles et ancrées dans la réalité des problématiques de notre cible : les élèves.

Au niveau académique, ce comité technique se réunit en pleine crise des sargasses, après un passage médiatique ministériel fait de grandes annonces, mais qui ne se sont pas encore traduites sur le terrain. La FSU Guadeloupe a demandé depuis le début de la crise l'application du principe de précaution. Elle a soutenu les collègues qui ont décidé de se mettre en droit de retrait pour assurer leur sécurité mais surtout celles des enfants qu'ils avaient en responsabilité. La FSU Guadeloupe dénonce ici, le trop long et éloquent silence de notre administration sur la situation dramatique dans laquelle se trouvaient les collègues, les élèves et les personnels des établissements. Alors que votre homologue de Martinique a pris des décisions fortes de fermetures, vous avez fait le choix d'attendre jusqu'à l'épuisement de collègues en grande souffrance. Cette situation est aussi indigne qu'insupportable. Monsieur le Recteur, vous avez la responsabilité d'assurer la sécurité de vos fonctionnaires et des élèves de cette académie ! Nous dénonçons par ailleurs votre opération de communication sur ce sujet dramatique en allant poser des capteurs dans les établissements scolaires dont l'efficacité porte à caution !

Vous réunissez un CTA ordinaire avec un ordre du jour très vaste, mais qui ne répond pas aux multiples demandes de la FSU d'un Comité Technique pour expliquer les suppressions de postes que vous avez effectuées après le 23 mars date du CTA suppressions postes second degré. Vous avez fait le choix de l'opacité, de l'autoritarisme et du passage en force sur le respect de la législation et de la transparence ! De même, dans le premier degré, suite à la réunion à laquelle vous aviez convié les organisations syndicales afin de leur parler de dispositifs permettant d'utiliser tous les moyens disponibles, la FSU Guadeloupe était dans l'attente d'une présentation de ceux-ci afin que tous les postes premier degré soient déployés au service des élèves.

La FSU Guadeloupe dénonce par ailleurs le séminaire scandaleux que vous avez organisé au sein de ces murs sur la problématique de la « résilience » et où les réponses institutionnelles à la souffrance professionnelle ont été la prière et le « kimbé fo, pa moli » ! Notre organisation rappelle que la séparation des Églises et de l'État date de 1905 et qu'un recteur ne peut pas préconiser la prière comme solution !

Ainsi, en ayant discuté avec les psychologues de Guadeloupe qui sont intervenues à St Barthélémy et St Martin après le cyclone Irma, il nous semble bien plus important qu'un stage de formation continue sur le trauma et la gestion de crise soit organisé pour les

collègues psyEN. Il est important de prendre le temps de faire le bilan mais aussi d'anticiper une autre situation de ce type, au niveau des pys mais aussi de manière plus large avec la CUMP et d'autres services qui interviennent dans l'urgence. Après un évènement d'ampleur comme celui qui a été vécu, l'administration devrait s'occuper de ses personnels et chercher à améliorer ses réponses en situation de crise.

Par ailleurs, vous n'avez pas répondu aux demandes de nos organisations syndicales concernant l'organisation des examens et concours, qui, faute d'un dialogue serein, se déroulent encore dans des conditions indécentes, et ne respectent pas les préconisations nationales du CHSCTM formulées depuis 2017. Nous avons dû intervenir auprès de la directrice de cabinet pour faire modifier des convocations aberrantes.

Vous n'avez pas répondu aux demandes de nos organisations syndicales concernant l'obstruction à l'exercice du droit syndical, voire la répression syndicale exercée contre certains de nos militants.

Vous nous présentez, comme chaque année, un bilan idyllique du plan académique de formation. Pourtant, que dire d'un document de plus de 200 pages au format PDF présenté aux collègues courant juillet- août 2017 sans index, sans lien hypertexte pour naviguer à l'intérieur... et sans Lettres Modernes !!!!

La préparation aux concours ne concerne donc dans l'académie que l'histoire, l'espagnol, l'anglais, l'EPS et les mathématiques. Les autres matières n'ont qu'à se débrouiller selon la page 6 de votre document ! Pourtant, dans les annexes du même document, vous présentez un bilan exhaustif de toutes les matières avec des statistiques de réussites !

Prenons un seul exemple : celui des Lettres Modernes ! Malgré l'absence de toute formation au PAF, une formation a pu être dispensée grâce au volontarisme des collègues formateurs : 18 heures de formation avant les écrits, soit... 3 heures par œuvre au programme ! Alors que vous avez donné 3 congés de formation dans cette discipline pour l'année!!!! À l'arrivée, deux miraculeux admissibles ! Normal, ils se sont débrouillés par eux-mêmes en se payant des formations privées. Entre les écrits et l'oral... deux heures de cours pour préparer les oraux... Et quand même un admis ! Voilà un exemple d'autosatisfaction Monsieur le Recteur dont vous n'êtes absolument pas responsable !!!! Les collègues se sont débrouillés seuls pour se former !

la FSU ne remet pas en cause les formateurs pleins de bonne volonté, nous insistons sur le fait qu'ils n'ont pas les moyens (temps et financement) pour assurer une formation de qualité !

Le bilan des statistiques académiques que vous nous proposez reflète le bilan académique du volontarisme des collègues à se former et à obtenir les concours, aucunement le bilan des orientations et des choix de formations académiques !

La FSU Guadeloupe continue de dénoncer les parcours magistère proposés par le rectorat qui sont très fortement discriminants pour les collègues en fonction de l'accès plus que variable à Internet et dont la pertinence est plus que limitée. Les multiples études scientifiques démontrent que la qualité de l'enseignement en présentiel est toujours supérieure à une « e-formation » devant un ordinateur !

La FSU Guadeloupe continue de revendiquer une formation continue sur le temps de service des enseignants et non durant les après-midis libérés, les soirs et les week-ends où les enseignants ont déjà une charge de travail lourde de préparation et de correction.

La FSU Guadeloupe dénonce les orientations en matière de formation pour l'année à venir qui propose très prioritairement des formations transversales aussi vagues que décalées par rapport à la réalité quotidienne ! Les collègues sont demandeurs de formations disciplinaires concrètes, qui leur permettent de faire évoluer leurs pratiques disciplinaires sur des fondements scientifiques. Ils ne supportent plus les formations formatées à une idéologie politique qui ne répond en rien à leur quotidien !

La FSU a dénoncé les Assises de l'Éducation qui, loin d'être un espace de discussion, ont été organisées pour avaliser les choix faits par le Recteur. Ces Assises sont tellement hors sol et en décalage avec la réalité, que l'on découvre que selon les acteurs de ces Assises, les priorités des collègues seraient la gestion de l'hétérogénéité et l'utilisation responsable du numérique !

Monsieur le Recteur, vous n'êtes pas sans savoir qu'au delà de 22 élèves par classe, tous les scientifiques s'accordent à dire qu'on ne peut plus pratiquer de gestion de l'hétérogénéité, car le nombre d'élèves est trop important ! Comme les seuils par division ont été relevés à 28 ou 30 pour tout le second degré, on constate le décalage avec la réalité. Quant aux pratiques du numérique, encore faudrait-il que les écoles et les EPLE du second degré soient dotés d'un accès Internet et de postes informatiques utilisables, fonctionnels et en nombre suffisant pour pouvoir envisager de mener une réflexion sur le numérique !

Monsieur le Recteur, vous préconisez des orientations politiques que vous faites avaliser par un panel désigné pour laisser croire à un consensus qui n'existe pas ! Il faut revoir le Plan Académique de Formation à partir des besoins et demandes réelles des collègues sur le terrain, faute de quoi ce plan demeurera une coquille aussi vide que le bilan est long, détaillé et plein de grands mots qui flattent le conduit auditif à défaut de décrire la réalité !

Concernant la situation sur Saint-Martin, la FSU Guadeloupe acte le rapprochement conjoncturel des collèges Weinum et Soualiga, cependant, notre organisation demande un engagement, Monsieur le Recteur, en matière de bâti scolaire. Attribuer des moyens d'enseignement si les élèves n'ont pas de salle pour recevoir des cours serait une véritable provocation. Nous demandons une politique volontariste de mise en place d'Algecos tant pour le second degré que pour le premier degré pour que le co-enseignement imposé faute de place et le système de double vacation cesse ! La précarité de l'enseignement, tout au long de l'année 2017-2018 sur Saint-Martin, doit cesser et un retour à une forme de normalité doit être organisé pour la rentrée 2018!

La FSU Guadeloupe refuse que l'État que vous représentez, Monsieur le Recteur, abandonne ce territoire, alors que des moyens financiers importants ont été débloqués !

Les commissaires paritaires de la FSU élus au CTA Guadeloupe.

